

RAPPORT ANNUEL 2005

Banca Popolare di Sondrio (suisse)

Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA
Capital: CHF 50 000 000

Siège Principal et Direction Générale
Via Giacomo Luvini 2a, 6900 Lugano
Tel. +41 58 855 30 00
Fax +41 58 855 30 15

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Piero Melazzini

Président

Flavio Pedrazzoli

Vice-Président

Plinio Bernardoni

Secrétaire

Giovanni Ruffini

Kurt Spinner

DIRECTION GÉNÉRALE

Brunello Perucchi

Directeur Général

Mauro De Stefani

Sous-Directeur Général

Responsable Division Crédits, Controlling et Marchés

Enrico Vitali

Directeur

Responsable Division Private Banking, Asset Management

(depuis le 1^{er} juillet 2005)

Roberto Rossi

Directeur

Responsable Division Retail, Corporate, Succursales

(depuis le 1^{er} janvier 2006)

Paolo Camponovo

Directeur

Responsable Division Logistique

RÉVISION INTERNE

Alberto Bradanini

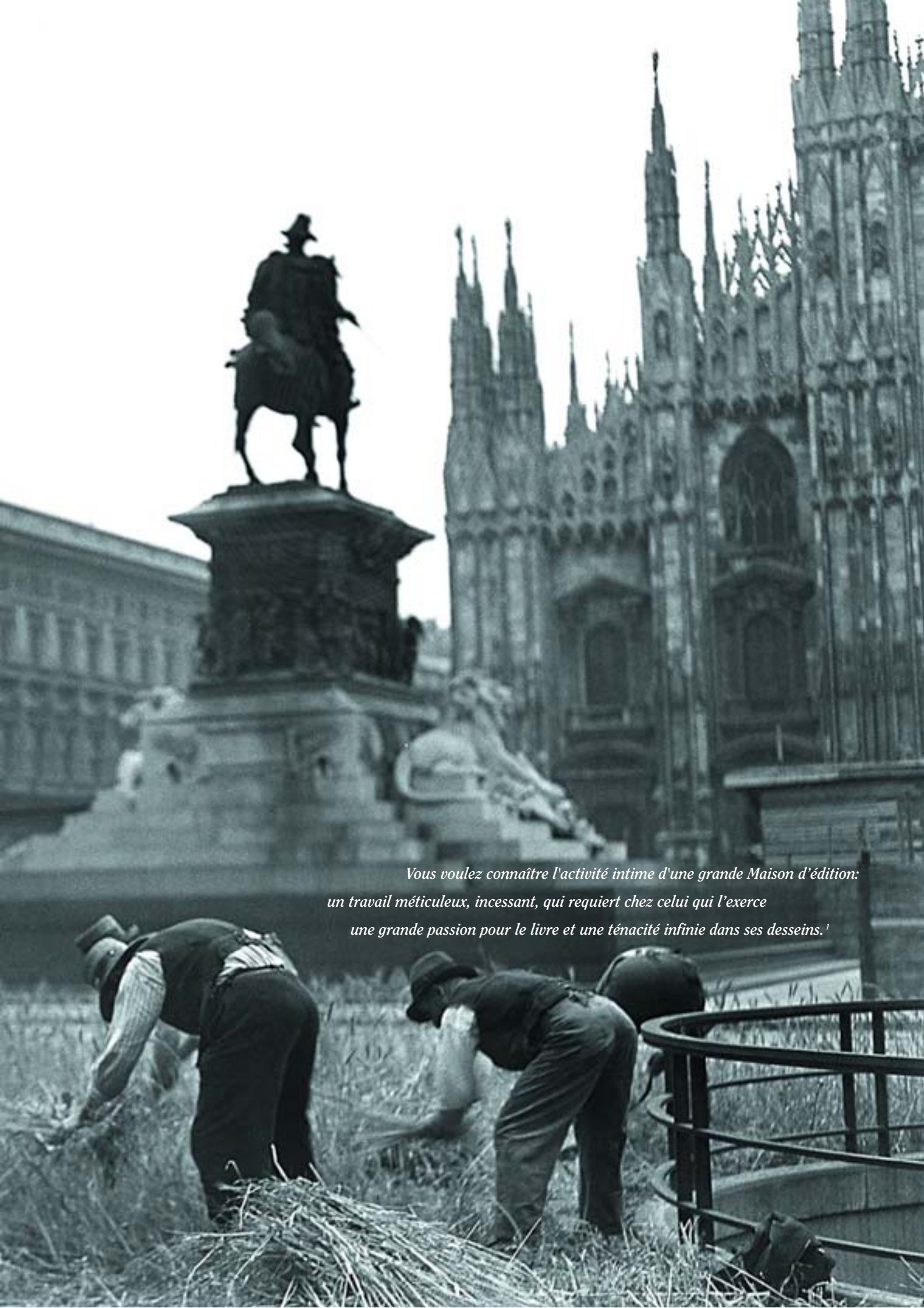
Directeur Adjoint

BUREAU DE RÉVISION

Deloitte SA

Lugano





*Vous voulez connaître l'activité intime d'une grande Maison d'édition:
un travail méticuleux, incessant, qui requiert chez celui qui l'exerce
une grande passion pour le livre et une ténacité infinie dans ses desseins.¹*

Ce fascicule est disponible
en italien, en allemand, en français et en anglais.
La version allemande de la préface du président
a aussi été traduite en romanche.

SOMMAIRE

PRÉFACE DU PRÉSIDENT

9

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF À L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2005

15

COMPTE ANNUEL 2005

21

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2005

22

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2005

24

TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2005

26

ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2005

29

RAPPORT DU BUREAU DE RÉVISION

53

NOS PRODUITS ET SERVICES

55

ULRICO HOEPLI, LES HEUREUSES INTUITIONS D'UN LIBRAIRE ÉDITEUR

I

Ulrico Hoepli et les Hoepli, suisses milanais

III

Hoepli, l'“homme nouveau” de l'édition italienne

XV

Entre la Suisse et l'Italie. La vie et la personnalité d'Ulrico Hoepli

XXIII

Hoepli mécène. La Fondation Ulrico Hoepli

XXXIII

Hoepli aujourd'hui

XXXVI



*Après vingt-cinq ans de séjour constant et de travail réitéré,
cette ville belle et généreuse qui m'accueille est désormais devenue ma ville;
les liens affectifs, la réciprocité de relations et d'événements
quotidiens me donnent l'illusion d'être l'un de ses fils légitimes.²*

1.
Interview éditoriale dans
"Il Natale del libro. Edizioni Hoepliane
per regalo, novità del 1899-1900"
("Le Noël du livre. Éditions Hoepliennes
pour cadeau, nouveautés 1899-1900"),
10 décembre 1899.

Photographie: Milan, épis de blé
sur la piazza del Duomo, 1943.
(Milan, Publifoto - Olycom)

2.
Ulrico HOEPLI,
introduction dédicatoire du
Dizionario milanese-italiano
(Dictionnaire milanais-italien), 1896.

Photographie: Milan, la Galleria
Vittorio Emanuele, env. 1890.
(Florence, Archivi Alinari - Archivi Brogi)

PRÉFACE DU PRÉSIDENT

Les douze mois qui viennent de s'écouler sont venus confirmer une tendance que le monde entier a pu remarquer, plus précisément l'explosion économique de l'Asie du Sud-Est. D'aucuns n'hésitent pas à proclamer que le soleil des affaires se lève lui aussi à l'Est.

La situation internationale montre que l'économie américaine s'est maintenue, que l'économie japonaise a connu un essor, tandis que la zone euro est restée stable, même si à l'intérieur de celle-ci, les tendances diffèrent en fonction des états membres.

La Confédération helvétique a su se préserver au milieu des pays d'Europe. Malgré divers contretemps, dont en premier lieu le "bouclier fiscal", la Suisse reste la Suisse. Un État qui sait ajouter à ses mérites les démérites des autres. Un État véritablement démocratique, qui prône une démocratie en tous points distincte du terrorisme, peut-être notamment parce qu'il ne connaît pas le mot vengeance.

Du point de vue bancaire, le système national a conservé un bon rythme et obtenu des résultats satisfaisants. La préparation de Bâle II se poursuit, sachant qu'à compter du 1^{er} janvier 2007, les nouvelles directives régleront la détermination du capital propre en fonction des risques potentiels. Le 1^{er} juillet 2005 a marqué l'entrée en vigueur de l'accord avec l'Union Européenne sur la taxation de l'épargne, sans porter atteinte au secret bancaire.

La concurrence se fait toujours plus pressante et nous donne matière à réfléchir et surtout à agir, dans l'optique d'un affinement professionnel culturel et humain.

Le bilan montre également une augmentation quantitative satisfaisante associée à un équilibre patrimonial et financier plus harmonieux. Mais par-dessus tout, il convient de noter que cette stabilité a été obtenue grâce au fort développement des recettes directes où la petite épargne, élément fondamental, a également joué un rôle essentiel. Cette croissance a pu être affectée à des opérations d'aide et de soutien à l'économie.

Le travail de courtage, dans un contexte d'effervescence boursière, a globalement obtenu des augmentations proportionnelles au développement de l'ensemble.

Ce bénéfice satisfaisant consacre une gestion équilibrée dont il est le reflet. C'est la raison pour laquelle le compte de patrimoine vient confirmer le résultat économique ainsi que le développement logique de toutes ses rubriques.

En ce qui concerne l'expansion territoriale, il convient d'évoquer la cérémonie de célébration du dixième anniversaire de la fondation de la banque, qui a coïncidé avec le transfert du nouveau siège de la Direction Générale en via Luvini et avec l'ouverture simultanée, dans le même immeuble, de la première agence urbaine. En fin d'année, nous nous sommes installés à Mendrisio. Ainsi, nous disposons désormais de 16 agences réparties dans cinq cantons et en Principauté de Monaco. Ceci place la Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA au rang de banque étrangère ayant la plus grande diffusion territoriale au sein de la Confédération. En outre, il est intéressant de signaler la croissance importante du service de GoBanking (services bancaires en ligne) et de l'infrastructure technologique et organisationnelle, des éléments bien équilibrés qui permettent de proposer des services compétitifs et efficaces.

La société participée Sofipo Fiduciaire SA est en accord avec les programmes, développe une gestion rentable et est à l'origine, conjointement avec Unione Fiduciaria,

la maison mère et d'autres banques populaires italiennes, de SOFIPO UF TRUSTEE LTD., une société de droit chypriote qui intervient dans le domaine de l'offre de services visant à répondre aux exigences ad hoc de clients du segment supérieur.

En outre, toujours avec nos associés de Sofipo, nous avons constitué une société fiduciaire de droit autrichien, Sofipo (Austria) GmbH, dont le siège est à Vienne, dans le but de répéter l'expérience suisse, positive.

L'entente avec la Banca Popolare di Sondrio s'avère agréable et pratique, tant est si bien que le nombre de citoyens suisses membres de la Maison Mère est en constante augmentation. Des centaines de membres bénéficient en effet, au-delà du dividende, d'une cotation généreuse du titre. L'activité associée aux services financiers en faveur et pour le compte d'opérateurs institutionnels suisses majeurs qui trouvent dans la Banca Popolare di Sondrio un établissement fiable en matière d'innovation et d'exécution est significative.

Le capital humain a augmenté: vingt-huit personnes ont rejoint notre équipe, ce qui porte le nombre de collaborateurs à 245. Si l'on considère que l'homme est le facteur essentiel de la réussite d'une banque, je tiens à les remercier tous et à leur souhaiter de continuer ainsi, avec une mention spéciale à la Direction Générale.

Chacun d'entre nous œuvre en vue de satisfaire la Clientèle: c'est à elle que va notre reconnaissance. Nous adressons un salut amical à nos Collègues de l'Administration qui partagent notre engagement, mais contribuent également au bon fonctionnement de notre société. Nous saluons la société de révision Deloitte SA dont nous apprécions le travail méticuleux et la diligence à notre égard.

Nous assurons l'honorable Commission Fédérale des Banques, une connaissance désormais de longue date, de notre respect perpétuel pour les grandes orientations qu'elle adopte, dans le cadre d'une gestion saine et prudente.

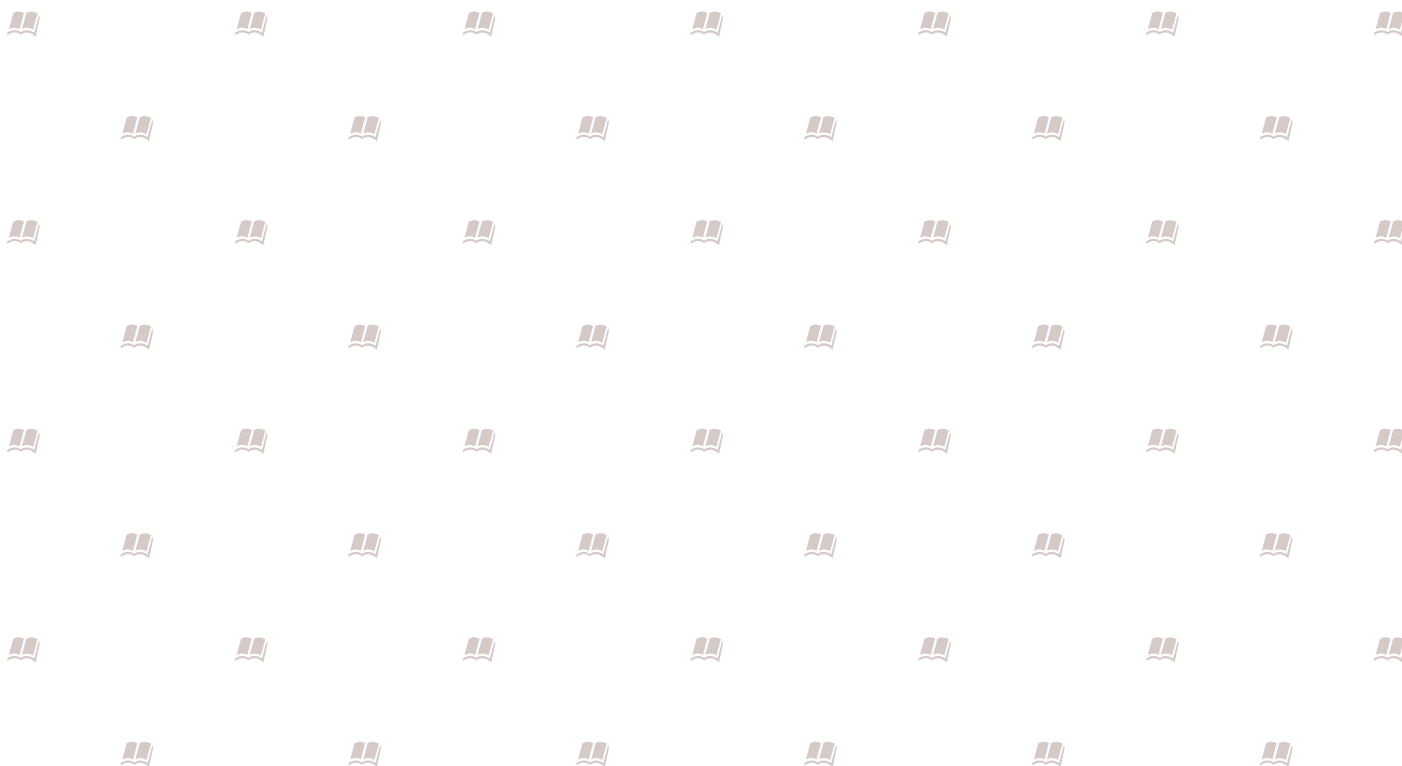
Enfin, bien que conscients de nos limites culturelles, nous souhaitons ne pas décevoir les attentes de ceux qui apprécient plus particulièrement la partie culturelle du présent fascicule de bilan, consacrée cette année à un personnage du passé, mais que le temps ne doit jamais faire oublier. Nous voulons ici parler d'Ulrico Hoepli, éditeur et libraire, dont nous célébrons le 70^{ème} anniversaire de sa disparition.

Lugano, le 1^{er} janvier 2006

Le Président
Piero Melazzini

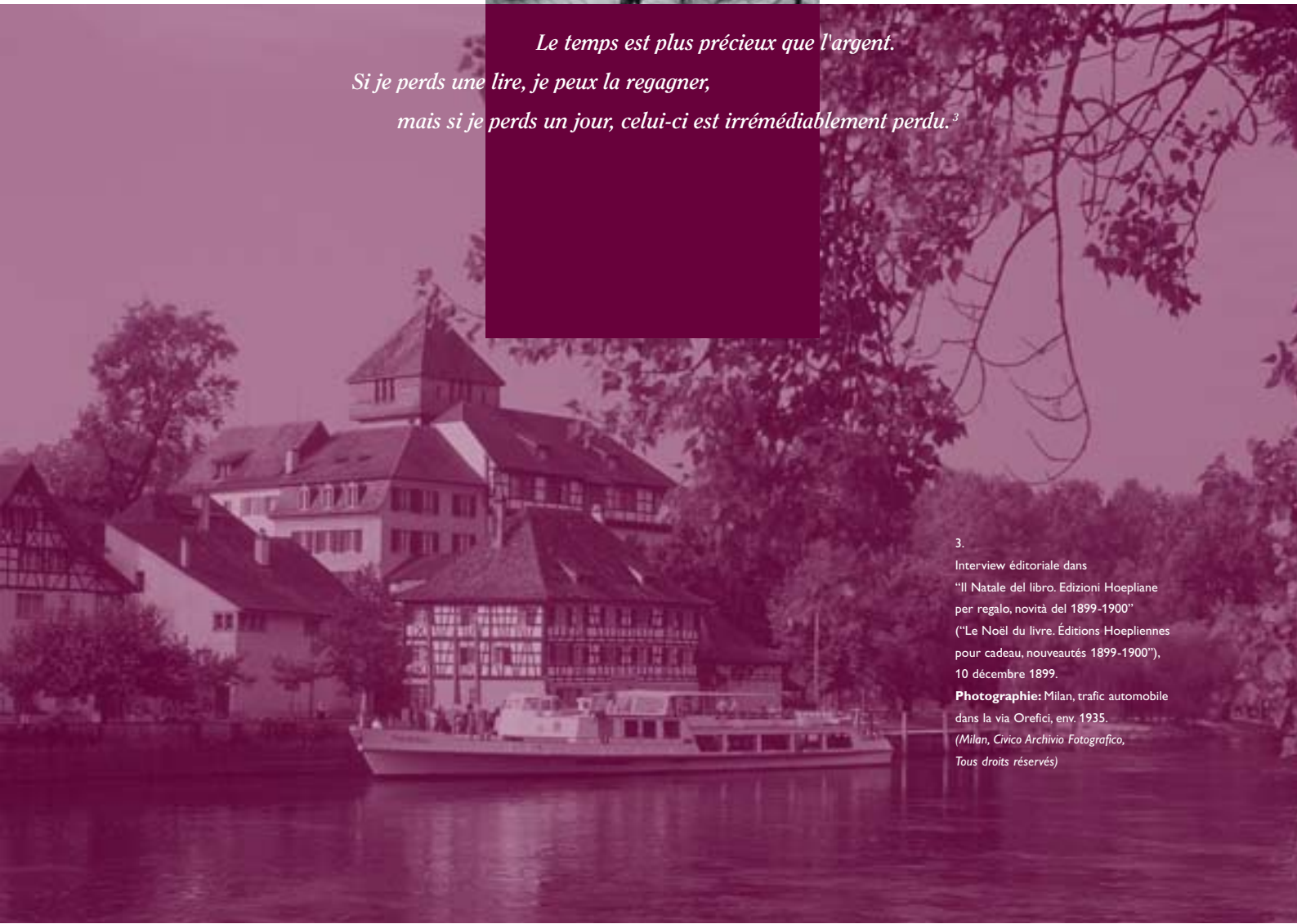


Banca Popolare di Sondrio (suisse)





*Le temps est plus précieux que l'argent.
Si je perds une lire, je peux la regagner,
mais si je perds un jour, celui-ci est irrémédiablement perdu.³*



3.
Interview éditoriale dans
"Il Natale del libro. Edizioni Hoepliiane
per regalo, novità del 1899-1900"
("Le Noël du livre. Éditions Hoepliennes
pour cadeau, nouveautés 1899-1900"),
10 décembre 1899.
Photographie: Milan, trafic automobile
dans la via Orefici, env. 1935.
(Milan, Civico Archivio Fotografico,
Tous droits réservés)



“Donnez-moi la personne qu'il faut et je ferai les affaires”.⁴



4.

Ulrico HOEPLI,
lettre à Rudolf Jakob Humm
du 8 novembre 1930.

Photographie: Milan, enseignes
publicitaires sur la piazza del Duomo.
(Milan, Publifoto - Olycom)

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF À L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2005

L'année s'est conclue sur un scénario macroéconomique international caractérisé par une bonne tenue de l'économie américaine, une reprise de l'économie japonaise et une substantielle stabilité de la conjoncture de la zone euro, dont les tendances diffèrent cependant d'un Pays à l'autre.

La Suisse a bien résisté si on la compare aux autres pays d'Europe, puisqu'elle bénéficie d'un climat globalement optimiste tout en conservant son cadre habituel de stabilité des prix et de chômage modéré.

La reprise de la conjoncture devrait se poursuivre dans une mesure plus vaste que prévue, avec une demande extérieure soutenue, un renforcement des investissements des entreprises et un sentiment de confiance plus développé chez les consommateurs.

La révision modérée des taux d'intérêt officiels opérée par la Banque Nationale Suisse ne devrait pas bloquer la croissance économique, compte tenu du caractère durable de la politique monétaire d'expansion.

Sur le marché des changes, les moyennes des rapports entre le dollar, l'euro et le franc suisse ont montré une surprenante stabilité par rapport à l'année précédente grâce au rétablissement de la monnaie américaine, lequel s'est consolidé durant la deuxième moitié de l'année.

L'entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2005 de l'accord controversé sur la fiscalité de l'épargne a entraîné l'énorme engagement du système bancaire suisse dans le domaine informatique et organisationnel.

La Clientèle dans son ensemble, désormais préparée au changement, a jusqu'à présent accueilli sans remous cette majoration, rassurée par le fait que les pays limitrophes ont implicitement reconnu le secret bancaire suisse.

L'application concrète des normes n'ayant débuté que récemment, il semble prématuré de tirer quelque conclusion que ce soit.

La progression vers Bâle II, le nouvel accord sur les moyens propres des banques nécessaires pour faire face aux risques de crédit, aux risques de marché et, nouveauté importante, aux risques d'exploitation, avance à grands pas.

Les dernières directives d'application émanant des Autorités suisses de surveillance sont déjà atteintes pour les prochains mois et l'entrée en vigueur de l'accord au 1^{er} janvier 2007 semble d'ores et déjà acquise.

Notre Banque continue à mettre en place les investissements et les démarches nécessaires en vue du strict respect des nouvelles dispositions.

Si l'on considère le fonctionnement de notre entreprise, l'exercice écoulé a été empreint à la fois de consolidation et de croissance.

Au mois de mai, à l'occasion du dixième anniversaire de la fondation de la Banque, nous avons transféré notre Siège social, la Direction Générale et certains bureaux centraux dans notre nouvel immeuble sis via Luvini, dans le cœur de ville de Lugano. Cette restructuration radicale, indispensable à une utilisation moderne et fonctionnelle de l'espace, conjuguée à la restauration efficace des façades extérieures a su

mettre en valeur; comme nous avons tous pu le constater, cet élégant édifice du centre historique qui date du début du vingtième siècle.

Dans le même temps, le Siège de via Maggio a été agrandi puisque nous avons eu la chance d'utiliser un immeuble de construction récente, contigu au précédent qui a été relié à l'ancien, qui nous a permis d'augmenter sensiblement les espaces Clientèle et de répondre aux nouvelles exigences de la Banque.

Avec l'ouverture de l'agence de Mendrisio (Tessin), rattachée à la compétence territoriale de la succursale de Chiasso, le nombre des agences en activité est passé à 16.

Nous ouvrirons, au terme des travaux de restructuration des espaces correspondants, d'ouvrir au cours des prochains mois la nouvelle agence de Biasca (Tessin) puis à l'obtention des autorisations des Autorités compétentes, celle de Pontresina (GR) en Engadine.

La politique de renforcement territorial, conformément à notre "Plan de Développement à moyen terme" s'est donc concrétisée par l'ouverture de petites agences implantées dans des zones stratégiques, qui bénéficient du soutien de succursales déjà intégrées dans le tissu local.

Notre objectif est la proximité, également au niveau de la logistique, avec la Clientèle, qui favorise notre présence dans la vie des particuliers et des petites et moyennes entreprises, en accord avec la vocation de notre Groupe de banque populaire bien ancrée dans le territoire.

Les progrès continus réalisés dans le domaine informatique se sont traduits par une amélioration de notre rendement.

Le Personnel, en nette augmentation pas seulement numérique, est passé de 217 à 245 personnes et constitue l'élément essentiel qui permet de garantir une offre de services spécialisés et personnalisés.

La collecte de Popso(SUISSE) Investment Fund Sicav, avec ses dix possibilités d'investissement, que notre Maison Mère a également organisée avec succès en Italie, a montré une forte croissance. L'intérêt rencontré nous a incités à poursuivre l'élargissement de la gamme disponible, qui s'enrichira prochainement de nouveaux instruments.

La collaboration avec la société participée Sofipo Fiduciaire SA, qui s'est également développée en termes de structure et d'affaires, s'est avérée profitable. Au cours de l'année, celle-ci a fondé la société de droit chypriote SOFIPO UF TRUSTEE LTD qui offre à la Clientèle de notre Groupe un service spécialisé, aujourd'hui très demandé.

Avec nos partenaires de Sofipo, dans l'objectif de reproduire l'expérience suisse dont les effets positifs sont désormais reconnus, nous avons constitué une nouvelle société fiduciaire en Autriche, un pays qui nous est proche pas seulement du point de vue

géographique. Nous avons adopté la dénomination “Sofipo (Austria) GmbH” et installé le siège à Vienne dans la perspective d’un démarrage au cours des prochains mois.

Cet emplacement est tout à fait idéal pour la clientèle désireuse de s’introduire dans les Pays d’Europe de l’Est.

Sur la fin de l’exercice, nous avons lancé avec la marque “Life Benefit” notre Fondation du troisième pilier, dans le but de développer la prévoyance complémentaire pour les travailleurs salariés et indépendants. Ces comptes, outre le fait qu’ils permettent de bénéficier de certaines déductions prévues par les dispositions fiscales applicables, sont rémunérés par nos soins à des taux particulièrement avantageux. Nous sommes heureux d’annoncer que le lancement de ce nouveau produit est brillant et prometteur.

La collaboration avec Generali (Schweiz) dans le secteur de la vente de produits d’assurance s’est poursuivie avec de bons résultats.

Outre l’offre de produits standard typiques de la tradition suisse universelle, il est prévu d’investir la part d’épargne dans les différents instruments de notre Sicav, évoquée plus haut.

De plus, grâce au soutien de nos spécialistes, nous sommes en mesure d’offrir une consultation professionnelle complète et personnalisée, dans l’objectif de préserver sur le long terme le niveau de vie des demandeurs et de leurs familles.

Présentons maintenant, sous forme de chiffres, le bilan de l’exercice qui vient de s’achever, lequel montre clairement que l’engagement constant de toute notre structure, aussi bien centrale que périphérique, a permis de réaliser une progression marquée des volumes et des profits en dépit d’une concurrence de plus en plus âpre.

La collecte directe a enregistré une sensible augmentation, en dépassant les objectifs fixés pour afficher CHF 928’943’358.- (+32%).

L’ouverture de grands comptes de la part d’organismes publics dans différents Cantons s’est traduite par un afflux important de liquidités, dont la nature est cependant parfois transitoire.

Le développement des précieuses collectes à moyen et long terme constitue un autre élément de satisfaction. Les dépôts de la clientèle à titre d’épargne et d’investissement ont en effet atteint CHF 307’131’862.- (+21%) tandis que les bons de caisse ont été enregistrés à CHF 105’068’000.- (+67%).

La collecte indirecte, également soutenue par l’évolution favorable des marchés financiers, a atteint CHF 3’177’415’456.- (+16%), portant ainsi le total de la collecte clientèle à CHF 4’106’358’814.- (+19%).

Dans l’autre partie du bilan, les emplois économiques ont progressé, en particulier dans le secteur hypothécaire, qui compte en majorité des constructions à usage d’habitation.

Les crédits accordés à la clientèle, qui s’élèvent au total à CHF 917’851’981.- (+22%),

représentent un portefeuille sain et diversifié, fruit d'une recherche qualitative plutôt que quantitative, même si ce dernier aspect connaît lui aussi une croissance confortable.

L'impact sur le compte de résultats des chiffres cités ci-dessus est satisfaisant, en dépit de l'érosion des marges que l'on constate dans tous les secteurs d'activité, selon une tendance destinée à perdurer.

Le résultat sur les intérêts a été enregistré à CHF 16'897'660.- (+8%) tandis que les commissions ont atteint CHF 44'065'630.- (+12%).

Les opérations de négociation ont produit des bénéfices à hauteur de CHF 5'159'893.- (+9%) et concernent presque exclusivement des transactions en valeurs étrangères effectuées pour le compte de la Clientèle. La Banque ne prend en effet pas de positions en devises ou en valeurs mobilières dans une optique spéculative.

Le total des bénéfices nets dérivés des opérations bancaires ordinaires a ainsi atteint CHF 67'064'664.- (+11%).

L'élargissement de la structure, le développement du réseau d'exploitation et l'amélioration continue de la gamme des produits et des services offerts se sont traduits par une hausse significative des frais d'exercice.

Les frais de personnel se sont élevés à CHF 26'561'151.- (+10%) et les autres frais d'exploitation à CHF 17'513'716.- (+20%).

Le bénéfice brut s'élève à CHF 22'989'797.- (+8%).

Après des amortissements ordinaires et accélérés et de convenables réserves, le résultat de l'exercice après impôts est de CHF 8'684'907.- (+13%).

Conformément à l'art. 22 des Statuts, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter la totalité du bénéfice à la réserve générale, dans le but de poursuivre le renforcement de la structure patrimoniale de la Banque, dont les fonds propres, après ladite affectation, s'élèvent à CHF 111'409'595.- .

Nous exprimons nos plus vifs remerciements à notre Clientèle, en augmentation sensible, pour la confiance sans faille qu'elle nous témoigne, à la Direction et au Personnel de la Banque pour le zèle et le professionnalisme dont ils font preuve, à l'honorable Commission Fédérale des Banques pour son soutien très apprécié et à notre Organe de révision externe, la société Deloitte SA pour son efficace collaboration.

Lugano, le 23 janvier 2006

Le Conseil d'Administration



*Tous les collaborateurs m'aidèrent avec enthousiasme;
tous partagèrent avec moi l'intime conviction que le travail
est en soi la joie de l'esprit et la santé du corps;
tous furent de véritables compagnons:
je nourris à l'égard de tous beaucoup de reconnaissance et d'amour.⁵*

5.

Ulrico HOEPLI,
Avant-propos de *Mezzo secolo
di vita editoriale. 1872-1922*
(*Cinquante ans de vie éditoriale.
1872-1922*), 1922.

Photographie: Ouvriers et employés
à la sortie de l'usine Pirelli dans une
photographie souvenir de groupe.
(Milan, Archivio Storico Pirelli)

COMPTE ANNUEL 2005

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2005

ACTIFS

en CHF	Notes	2005	2004	Variation
Liquidités		21 485 451	20 318 699	1 166 752
Créances sur les banques		210 877 684	243 125 046	(32 247 362)
Créances sur la clientèle	3.1	343 271 962	291 521 772	51 750 190
Créances hypothécaires	3.1	574 580 019	457 860 887	116 719 132
Immobilisations financières	3.2	53 329 045	44 217 621	9 111 424
Participations	3.2, 3.4	408 362	350 000	58 362
Immobilisations corporelles	3.4	24 917 328	24 762 250	155 078
Comptes de régularisation		13 721 058	8 833 358	4 887 700
Autres actifs	3.16	7 917 917	16 635 140	(8 717 223)
Total des actifs		1 250 508 826	1 107 624 773	142 884 053
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés		73 018 448	84 587 504	(11 569 056)

PASSIFS

en CHF	Notes	2005	2004	Variation
Engagements résultant de papiers monétaires		26 000	201 000	(175 000)
Engagements envers les banques		150 707 036	232 394 047	(81 687 011)
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		307 131 862	253 192 435	53 939 427
Autres engagements envers la clientèle		516 743 496	389 263 900	127 479 596
Obligations de caisse	3.7	105 068 000	63 111 000	41 957 000
Comptes de régularisation		11 093 827	12 742 479	(1 648 652)
Autres passifs	3.17	15 611 260	22 037 610	(6 426 350)
Correctifs de valeurs et provisions	3.8	32 717 750	31 957 614	760 136
Capital social	3.9, 3.10	50 000 000	50 000 000	-
Réserve légale générale	3.10	52 724 688	45 055 155	7 669 533
Bénéfice de l'exercice	3.10	8 684 907	7 669 533	1 015 374
Total des passifs		1 250 508 826	1 107 624 773	142 884 053
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés		130 198 351	195 373 534	(65 175 183)

OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2005

en CHF	Notes	2005	2004	Variation
Engagements conditionnels	4.1	79 464 999	76 301 821	3 163 178
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		300 000	300 000	-
Instruments financiers dérivés	4.2	972 858 386	1 198 616 245	(225 757 859)
Valeurs de remplacement positives brutes		4 083 821	9 820 223	(5 736 402)
Valeurs de remplacement négatives brutes		5 741 485	14 207 766	(8 466 281)
Opérations fiduciaires	4.3	498 891 856	504 900 899	(6 009 043)

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2005

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2005

en CHF	Notes	2005	2004	Variation
Produit des intérêts et des escomptes		33 413 062	28 370 666	5 042 396
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		-	684	(684)
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		578 796	499 219	79 577
Charges d'intérêts		(17 094 198)	(13 257 699)	(3 836 499)
Résultat des opérations d'intérêts		16 897 660	15 612 870	1 284 790
Revenus pour commissions :				
- sur opérations de crédit		385 744	595 826	(210 082)
- sur opérations de négociation de titres et d'investissement		45 114 648	39 566 049	5 548 599
- sur autres prestations de service		4 235 004	3 571 133	663 871
Charges de commissions		(5 669 766)	(4 386 110)	(1 283 656)
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		44 065 630	39 346 898	4 718 732
Résultat des opérations de négoce	5.1	5 159 893	4 716 337	443 556
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		355 062	102 695	252 367
Produit des participations		10 000	4 000	6 000
Résultat d'immeubles		(1 703)	49 257	(50 960)
Autres produits ordinaires		578 122	563 509	14 613
Autres charges ordinaires		-	(191 429)	191 429
Résultat des autres produits ordinaires		941 481	528 032	413 449
Résultat net des opérations bancaires ordinaires		67 064 664	60 204 137	6 860 527
Charges de personnel	5.2	26 561 151	24 193 532	2 367 619
Autres charges d'exploitation	5.3	17 513 716	14 636 072	2 877 644
Charges d'exploitation		44 074 867	38 829 604	5 245 263
Bénéfice brut		22 989 797	21 374 533	1 615 264

COMPTE DE RÉSULTAT

BÉNÉFICE DE L'EXERCICE

en CHF	Notes	2005	2004	Variation
Amortissements sur l'actif immobilisé	3.4	(9 379 233)	(8 500 000)	(879 233)
Correctifs de valeurs, provisions et pertes		(2 200 000)	(2 500 000)	300 000
Produits extraordinaires		9 343	-	9 343
Charges extraordinaires		-	-	-
Impôts		(2 735 000)	(2 705 000)	(30 000)
Bénéfice de l'exercice		8 684 907	7 669 533	1 015 374

PROPOSITION D'UTILISATION DU BÉNÉFICE DU BILAN

en CHF	2005	2004	Variation
Bénéfice de l'exercice	8 684 907	7 669 533	1 015 374
Bénéfice reporté	-	-	-
Bénéfice disponible	8 684 907	7 669 533	1 015 374
Le Conseil d'Administration propose d'affecter le bénéfice du bilan au 31 décembre 2005, soit CHF 8 684 907, à la réserve légale générale	8 684 907	7 669 533	1 015 374
Bénéfice reporté	-	-	-

TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2005

COMPTE DE FLUX DE FONDS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2005

FLUX DE FONDS EN FONCTION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE (FINANCEMENT INTERNE)

en milliers de CHF	2005		2004	
	Source	Emploi	Source	Emploi
Résultat de l'exercice	8 685	-	7 670	-
Amortissements	9 379	-	8 500	-
Correctifs de valeurs et provisions	760	-	2 324	-
Comptes de régularisation actifs	-	4 888	201	-
Comptes de régularisation passifs	-	1 649	5 823	-
Autres actifs	8 717	-	31 964	-
Autres passifs	-	6 426	-	31 879
Total flux opérationnel	14 578		24 603	

FLUX DE FONDS RÉSULTANT DE CHANGEMENTS AU NIVEAU DES IMMOBILISATIONS

Participations	-	58	-	-
Établissements utilisés par la banque	-	2 942	-	5 404
Autres immobilisations corporelles	15	4 468	21	6 961
Immobilisations immatérielles	13	2 152	-	1 935
Total flux dans l'actif immobilisé		9 592		14 279

TABLEAU DE FINANCEMENT

FLUX DE FONDS DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE

en milliers de CHF

	2005		2004	
	Source	Emploi	Source	Emploi
Report	14 578	9 592	24 603	14 279
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
Engagements envers la clientèle – épargne	-	-	-	-
Autres engagements envers la clientèle	-	200	400	-
Obligations de caisse	43 987	-	10 304	-
Créances sur la clientèle	1 709	-	-	93
Créances hypothécaires	-	63 546	-	94 711
Immobilisations financières	350	-	33 246	-
Opérations à court terme				
Engagements résultant de papiers monétaires	-	175	188	-
Engagements envers les banques	-	81 687	67 673	-
Engagements envers la clientèle	127 680	-	41 495	-
Engagements envers la clientèle – épargne	53 939	-	43 328	-
Obligations de caisse	-	2 030	5 944	-
Créances sur les banques	32 247	-	-	91 783
Créances sur la clientèle	-	53 459	49 956	-
Créances hypothécaires	-	53 173	-	37 127
Immobilisations financières	-	9 461	-	35 491
Portefeuilles de titres destinés au négoce	-	-	129	-
Total flux de l'activité bancaire		3 819		6 542
Flux totaux	1 167		3 782	
Variation de la liquidité		1 167		3 782



*Depuis le 30 juillet 1914, je ne suis pas revenu dans notre bien-aimée
Terre de Suisse; au cours de ces 50 dernières années, je suis toujours
retré à la “maison” au moins une fois par an,
ne serait-ce même que pour quelques jours.*

*Maintenant j'ai 70 ans et depuis 46 ans déjà j'ai établi
ma demeure ici et je souffre de nostalgie car je n'ai jamais autant senti
la chance d'être “Suisse” qu'en ces temps si terriblement difficiles.⁶*

6.

Ulrico HOEPLI,
lettre non datée [mais de 1917]
à Hermann Escher, Directeur de la
Bibliothèque Centrale de Zurich.

Photographie: Milan, l'arrivée d'un
train à vapeur sous l'ancienne marquise
de la Gare Centrale.

(Photographie Mario De Biasi)

ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2005

1. EXPLICATIONS RELATIVES AUX SECTEURS D'ACTIVITÉ ET INDICATIONS SE RAPPORTANT AU PERSONNEL

La Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, banque universelle constituée à Lugano le 3 mai 1995, intervient principalement dans le secteur des services de gestion de patrimoine, de négociation de valeurs mobilières et de courtage de crédits.

Son réseau compte actuellement, outre le siège principal, une agence et un guichet à Lugano, une succursale à St. Moritz avec deux agences à Poschiavo et à Castasegna et un guichet à Celerina, une succursale à Chiasso avec une agence à Mendrisio ainsi que des succursales à Bellinzone, Locarno, Coire, Saint-Gall, Bâle, Zurich et Monaco (Principauté).

Au terme de l'exercice, les effectifs globaux s'élèvent à 245 personnes (contre 217 en 2004).

La Banque ne recourt pas à des activités externalisées telles que définies dans la circulaire CFB 99/2 "Outsourcing".

2. PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT ET D'ÉVALUATION DES COMPTES ANNUELS

La tenue, l'établissement et l'évaluation des comptes sont conformes aux normes fixées par les directives de la Commission Fédérale des Banques, notamment celles qui figurent dans la DEC-CFB du 14 décembre 1994 (état au 18 décembre 2002).

INDICATION DES PRINCIPES COMPTABLES

CRÉANCES SUR LES BANQUES ET SUR LA CLIENTÈLE, CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES

La tenue des comptes repose sur le principe de la valeur nominale.

Pour les risques potentiels sur la clientèle, il existe une correction de valeur par le biais de la constitution à cette fin d'un fonds dans la rubrique du passif "Correctifs de valeurs et provisions".

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Le portefeuille de titres de propriété de la Banque non détenus pour être négociés et non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (dans le cas de valeurs mobilières produisant des intérêts ou des dividendes) est évalué pour chaque titre individuellement, selon le principe de la valeur la plus basse entre celle d'acquisition et celle du marché.

PARTICIPATIONS

L'évaluation s'effectue sur la base du coût d'acquisition moins les amortissements économiquement nécessaires.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan au prix d'achat, déduction faite des amortissements nécessaires du point de vue économique; ces amortissements sont appliqués selon la méthode linéaire et quantifiés en fonction de la durée estimée d'utilisation des objets.

	2005	2004
Immeubles de propriété	40 ans	40 ans
Restructuration des bureaux	5 ans	5 ans
Installations	10 ans	10 ans
Mobilier	8 ans	8 ans
Équipement de bureau	5 ans	5 ans
Véhicules	5 ans	5 ans
Matériel	3 ans	3 ans
Logiciels	3 ans	3 ans

COMPTES DE REGULARISATION

Les charges et intérêts courus, les commissions inhérentes à la gestion de fortune, les frais de personnel et les autres coûts/charges de l'exercice sont délimités temporellement.

IMPÔTS

La Banque enregistre une provision pour les impôts communaux, cantonaux et fédéraux, lesquels sont calculés en fonction du résultat de l'exercice conformément aux normes fiscales en vigueur.

ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DES BANQUES ET DE LA CLIENTÈLE, OBLIGATIONS DE CAISSE

Les engagements envers les banques, la clientèle et liés aux obligations de caisse, sont estimés à leur valeur nominale.

CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

Pour tous les risques reconnaissables le jour de la clôture du bilan, des correctifs de valeurs et provisions sont effectués sur la base du principe de prudence. Les risques potentiels sont couverts par des correctifs de valeurs et provisions forfaitaires.

INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Les instruments financiers dérivés sont négociés pour le compte de la clientèle et pour la gestion structurelle du bilan de la Banque (hedging).

Les valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés générés par la clientèle, ouvertes à la clôture des comptes, sont évaluées aux prix du marché – ou à prix coûtant si celui-ci est inconnu – et comptabilisées au bilan sous les rubriques "Autres actifs" ou "Autres passifs". Le résultat de l'évaluation apparaît dans le compte de résultat.

Les opérations de hedging sont en revanche évaluées sur la base des instruments couverts auxquelles celles-ci se réfèrent. Le résultat de la détermination des valeurs de remplacement est comptabilisé dans le compte de compensation (Autres actifs ou Autres passifs), sans effet sur le compte de résultat.

Lorsque les opérations de hedging font référence à des produits générateurs d'intérêts, ces derniers sont enregistrés dans "Résultat d'opérations sur intérêts".

CONVERSION DES VALEURS ÉTRANGÈRES

Les actifs et les passifs en valeurs étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur le jour de la clôture du bilan.

Les opérations en valeurs étrangères exécutées au cours de l'année sont converties au taux de change en vigueur le jour de l'année (cours moyen).

Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans le compte de résultat, sous la rubrique "Résultat d'opérations de négociation".

Les contrats à terme (outright) et la partie à terme des swap sont convertis en utilisant les cours résiduels en vigueur le jour de la clôture du bilan. Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans la rubrique "Résultat d'opérations de négociation". Les taux de change de fin d'année utilisés pour les principales devises ont été les suivants: EUR 1.5547 (2004: 1.5435); USD 1.3180 (2004 : 1.1318).

CONVERSION DES VALEURS ÉTRANGÈRES: SUCCURSALE DE MONACO

Les actifs, les passifs et les postes du compte de résultat sont convertis au change en vigueur le jour de la clôture des comptes. Les différences de change générées par cette conversion figurent donc au compte de résultat, dans les rubriques correspondantes (intérêts, commissions, etc.).

REPURCHASE AGREEMENTS (REPO)

Les titres que la Banque négocie dans le cadre d'opérations REPO ont pour principal objectif de soutenir les activités de financement. Ces opérations sont comptabilisées comme des dépôts avec mise en gage de titres. Les titres demeurent au bilan tandis que le financement figure au passif dans la rubrique "Engagements vis-à-vis de banques". Le résultat de ces opérations apparaît dans le "Résultat d'opérations sur intérêts".

IRS

Les produits et les charges liés à ces contrats sont comptabilisés dans le compte de résultat, sous "Résultat d'opérations sur intérêts".

Les valeurs de remplacement positives et négatives des opérations en cours sont déterminées semestriellement. L'écart généré est placé dans un compte de compensation sous la rubrique "Autres actifs" ou "Autres passifs".

MODIFICATION DES PRINCIPES COMPTABLES DE PRÉSENTATION

Par rapport à l'exercice clos au 31 décembre 2004, il n'y a pas eu de modification des principes comptables de présentation.

INTÉRÊTS MENACÉS

Les intérêts menacés sont traités conformément à la loi. Les intérêts échus et non encaissés sous 90 jours ne sont pas enregistrés sur le compte de résultat mais différés sous la rubrique "Correctifs de valeur et provisions".

GESTION DES RISQUES

La gestion des risques fait partie intégrante de la politique interne de la Banque.

Celle-ci vise à préserver les moyens propres de la Banque, à favoriser la rentabilité et à augmenter la valeur de l'entreprise.

La Banque s'attache à diffuser, à tous les niveaux de l'organisation, une culture d'entreprise très concernée par la thématique des risques. La stratégie, les objectifs et les règlements internes de la Banque, parallèlement aux règlements d'ordre juridique et déontologique qui régissent l'activité bancaire en Suisse, forment la base de la politique en la matière.

L'identification des risques et leur intégration dans les systèmes de gestion, de contrôle et de reporting sont placés sous la responsabilité de la Direction Générale, qui se charge d'informer le Conseil d'Administration.

Dans le cadre de la supervision et de l'application de la politique de risque financier de la Banque, le Comité Assets and Liabilities Management (A.L.CO.) (Comité de gestion actif-passif) a été créé.

TYPES DE RISQUE CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE LA BANQUE

Les risques sont divisés en risques de crédit, de marché, de liquidités et de refinancement, d'exploitation, légaux, de réputation et de compliance.

RISQUES DE CRÉDIT

Risque de subir des pertes en raison de l'insolvabilité d'un agent de contrepartie.

En cas de défaillance, une banque encourt généralement une perte équivalente au montant dû par le débiteur, après recouvrement résultant de la liquidation des éventuelles couvertures fournies.

L'exposition de la Banque est liée essentiellement à l'activité de crédit réalisée avec la clientèle.

La Banque accorde le plus souvent des crédits hypothécaires, des crédits lombards et des crédits commerciaux.

Dans le cadre des crédits garantis, des marges prudentes sont fixées. Pour les crédits lombards, celles-ci sont établies en fonction de la typologie et de la valeur du marché des actifs gagés, tandis que pour les crédits hypothécaires, la marge est fixée en fonction de la valeur vénale de l'immeuble, fixée au moyen d'une expertise appropriée (interne ou externe) ou de la valeur de rendement.

Dans le cadre des crédits commerciaux, l'analyse dépend de facteurs qualitatifs, quantitatifs et de développement. Les résultats de cette analyse se reflètent donc sur le maintien de l'exposition et sur les conditions convenues au départ.

Le risque est évalué selon une méthode qui prévoit une classification de la clientèle en différentes catégories de risque (risque de défaillance ou probabilité d'insolvabilité) ainsi que la détermination de taux de recouvrement des couvertures constituées. Dans ce cadre, une unité indépendante de l'instance préposée à l'acquisition et à la vente effectue des contrôles périodiques dans le but de découvrir d'éventuels signaux de dégradation du fonds de crédit en anticipant des situations susceptibles de se conclure par une défaillance. Les vérifications sont axées sur le contrôle du respect ponctuel des termes contractuels du crédit, en particulier sur sa bonne utilisation, et sur le service ponctuel de la dette. Au terme de cette analyse, les provisions nécessaires du point de vue économique sont déterminées.

RISQUES DU MARCHÉ

Risque de subir des pertes de valeur dues à des baisses d'activité et/ou à des augmentations de passivité résultant de la mauvaise évolution des marchés financiers et pouvant donc être rapportées aux risques de "taux", de "change" et de "prix".

RISQUES DE TAUX

L'exposition de la Banque est principalement ramenée en premier lieu à la non-concordance temporelle entre les opérations de récolte et celles d'utilisation des fonds.

Pour couvrir des expositions importantes à moyen et long terme, on procède à des opérations de Interest Rate Swap (swap de taux) (micro et macro Hedge) avec la Maison Mère.

RISQUES DE CHANGE

L'exposition de la Banque est limitée puisque l'opérativité dépend des exigences de la clientèle.

Afin de minimiser les risques résiduels, des plafonds prudents d'exposition maximale sont fixés. Les positions non équilibrées individuellement sont donc gérées quotidiennement par la trésorerie.

RISQUES DE LIQUIDITÉ ET DE REFINANCEMENT

Le niveau de liquidités est surveillé conformément aux modalités prévues par les dispositions légales applicables. Le refinancement de la Banque provient de fonds propres, des avoirs déposés à la Banque par les clients, de dépôts d'autres intermédiaires financiers et de la Maison Mère.

Afin de minimiser les coûts de refinancement, on effectue en outre des opérations de REPO avec d'autres agents de contrepartie bancaires.

RISQUES D'EXPLOITATION

Risque de pertes directes et indirectes résultant d'échecs ou d'inadéquation des processus internes, pouvant être imputées soit aux ressources humaines, soit aux systèmes technologiques, soit à des événements extérieurs.

L'exposition au risque est minimisée grâce à l'introduction d'un système de contrôle de gestion et à la création de bureaux chargés de vérifier l'application des législations et procédures applicables.

Afin de garantir la sécurité informatique, la Banque a constitué un réseau de contrôle en profitant de l'expérience de sociétés externes spécialisées.

RISQUES LEGAUX

Risque de pertes liées à d'éventuelles procédures légales.

Dans un but de prévention des risques, la Banque réglemente ses propres activités, en particulier celles susceptibles d'impact avec l'extérieur, dans le respect des normes légales et déontologiques en vigueur dans le milieu bancaire et en garantissant la compréhension et la transparence des dispositions opérationnelles et contractuelles pour sa clientèle.

La fonction de service juridique est assurée par un bureau de la Banque qui peut prendre conseil auprès de bureaux externes spécialisés dans des cadres ou des zones géographiques déterminés.

RISQUES DE RÉPUTATION ET DE CONFORMITÉ

La Banque limite son exposition en investissant d'une part dans la formation et la sensibilisation du Personnel en contact direct avec la clientèle (devoir de diligence, de confidentialité et de prévention en matière de recyclage de capitaux) et d'autre part dans la surveillance de la bonne application de la politique d'investissement.

En ce qui concerne la conformité, une activité destinée à assurer le respect de la réglementation en vigueur, la Banque dispose d'un système de contrôle fondé sur des procédures internes de vérification.

Cette fonction est confiée à un bureau de la Banque, sans préjuger des compétences réservées au Conseil d'Administration et à la Direction Générale.

POLITIQUE DE LA BANQUE EN MATIÈRE D'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les positions adoptées en matière d'instruments dérivés sont en grande partie conservées pour le compte de clients. Pour la gestion structurelle du bilan, la Banque a recours à des opérations de couverture du risque de taux d'intérêt par l'intermédiaire de l' "Interest Rate Swap" (swap de taux).

PRINCIPES DE RELEVÉ DES OPÉRATIONS

Les opérations effectuées par la Banque sont enregistrées en vertu du principe de tenue de la comptabilité d'après la date de valeur. Les opérations au comptant qui, à la clôture, n'avaient pas encore été réglées, sont intégrées dans les contrats à terme.



*À la généreuse ville de Milan, ma patrie d'adoption,
je fais don, avec toute ma reconnaissance, du Planétarium.⁷*



7.

Ulrico HOEPLI,
mai 1930.

Photographie: Milan, le Planétarium
Municipal pendant ses premières
années d'activité.

(Milan, Archivio Fondazione Piero Portaluppi,
photographie Antonio Paoletti)

3. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

3.1. APERÇU DES COUVERTURES DES PRÊTS ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN

en CHF	Nature des couvertures			Total
	Garanties hypothécaires	Autres couvertures	En blanc	
Crédits				
Créances sur la clientèle	45 772 491	214 754 393	82 745 078	343 271 962
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	517 122 017	-	-	517 122 017
Immeubles commerciaux	17 237 400	-	-	17 237 400
Autres	40 220 602	-	-	40 220 602
Exercice de référence	620 352 510	214 754 393	82 745 078	917 851 981
Exercice précédent	489 524 800	201 614 867	58 242 992	749 382 659
Hors bilan				
Engagements conditionnels	-	75 798 469	3 666 530	79 464 999
Engagements de paiement et de versement supplémentaire	-	-	300 000	300 000
Exercice de référence	-	75 798 469	3 966 530	79 764 999
Exercice précédent	-	73 031 287	3 570 534	76 601 821

CREDITS MENACES

en CHF	Estimation valeur		Montant net	Provision spécifique
	Montant brut	de réalisation des garanties		
Exercice de référence	4 556 615	769 643	3 786 972	3 736 061
Exercice précédent	7 255 046	1 406 706	5 848 340	5 425 391

3.2. RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS FINANCIERS ET DES PARTICIPATIONS

Immobilisations financières

en CHF	2005	2004	Variation
Titres de créance, évalués selon la valeur la plus basse	47 436 302	35 929 144	11 507 158
valeur d'acquisition	47 672 995	36 232 224	11 440 771
valeur de marché	47 675 558	36 177 412	11 498 146
dont obligations ou obligations de caisse propres	-	-	-
Titres de participation	5 892 743	7 938 477	(2 045 734)
valeur de marché	6 498 871	8 094 603	(1 595 732)
dont participations qualifiées	-	-	-
Immeuble	-	350 000	(350 000)
valeur de marché	-	450 000	(450 000)
Total des immobilisations financières	53 329 045	44 217 621	9 111 424

Participations

en CHF	2005	2004	Variation
Sans valeur de marché	408 362	350 000	58 362

3.3. RAISON SOCIALE, SIÈGE, ACTIVITÉ, CAPITAL SOCIAL ET TAUX DE PARTICIPATIONS
(PART AU CAPITAL ET AUX VOIX ET LIENS CONTRACTUELS ÉVENTUELS)
DES PARTICIPATIONS ESSENTIELLES

Raison sociale	Siège	Activité	Capital social	Taux de participations
SOFIPO Fiduciaire SA	Lugano	Services fiduciaires	2 000 000	30 %

Le capital social a été libéré à hauteur de 50%.

Conformément aux dispositions de l'art. 23a OB, il ne subsiste pas d'obligation d'établissement des comptes du groupe au 31 décembre 2005.

3.4. PRÉSENTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

en CHF	Valeur d'acquisition	Ammor- menti finora eseguiti	Valeur comptable 2004	Reclassifi- cation	Investis- sements	Désinvestis- sements	Amortis- sements	Valeur comptable 2005
Participations								
minoritaires	950 000	(600 000)	350 000	-	58 362	-	-	408 362
majoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	950 000	(600 000)	350 000	-	58 362	-	-	408 362
Immobilisations corporelles								
Im. à l'usage de la Banque	18 347 188	(4 196 202)	14 150 986	-	2 941 915	-	(3 203 040)	13 889 861
Autres im. corporelles	35 284 570	(26 837 051)	8 447 519	-	4 468 421	(14 977)	(3 900 716)	9 000 247
Im. imma- térielles	17 077 225	(14 913 480)	2 163 745	-	2 151 952	(13 000)	(2 275 477)	2 027 220
Total	70 708 983	(45 946 733)	24 762 250	-	9 562 288	(27 977)	(9 379 233)	24 917 328
Valeur d'assurance								
Immeubles à l'usage de la Banque			4 500 000					11 800 000
Autres immobilisations corporelles			15 750 000					16 605 000

3.5. MONTANT TOTAL DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ (VALEUR COMPTABLE)

en CHF	2005	2004
Dépôts en garantie pour "Engpassfinanzierung"	3 491 500	1 002 402
Dépôts de garantie auprès des institutions communes des Banques	3 978 000	3 920 350
Immeubles à l'usage de la Banque	-	14 150 986
Titres de crédit (immobilisations financières) placées en garantie pour opérations REPO	-	8 926 306
Partie qui s'est vu accorder le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage, sans restriction aucune	-	-
Total	7 469 500	28 000 044

La ligne de crédit pour "Engpassfinanzierung" a remplacé celle qui existait pour le crédit Lombard à la BNS, conformément à la directive établie par cette dernière, et est soutenue par le dépôt de titres en garantie constitué à la SIS Segaintersettle AG en sa faveur. Il est précisé qu'au 31.12.2005, la ligne de crédit n'était pas utilisée (2004, pour le Crédit Lombard : CHF 0.-).

3.6. ENGAGEMENTS VIS-À-VIS D'ÉTABLISSEMENTS DE PRÉVOYANCE

en CHF

31.12.2005

31.12.2004

Engagements vis-à-vis de l'organisme de prévoyance

-

-

La Banque est titulaire de deux plans de prévoyance; le premier, à caractère "Général", prend en charge l'ensemble du personnel (dont la Direction), tandis que le second concerne uniquement les Membres de Direction.

Ces deux plans de prévoyance connaissent un record de cotisations.

Plan Général

Indications

2005

Cercle d'assurés/droits

Tous les employés (y compris les Membres de Direction) percevant un salaire annuel AVS supérieur au plafond maximal de la rente simple de vieillesse AVS. Les bonifications de vieillesse annuelles vont de 6% à 13% du salaire assuré et varient en fonction du sexe et de la catégorie d'âge.

Le montant de la rente de vieillesse dépend du capital vieillesse disponible à l'âge de la retraite et du taux de transformation du capital en rente, selon les tarifs en vigueur en matière d'assurances collectives. Ce plan prévoit également un capital en cas de décès, des rentes en cas d'invalidité, de veuvage, pour les orphelins et les enfants de retraités.

Le plan est financé à hauteur de 40% par le salarié, tandis que la Banque verse les 60% restants.

Réserves de cotisations existantes

Il n'existe aucune réserve de cotisations de la part de l'employeur.

Engagements résultant de la cessation de rapports de travail, lorsqu'il n'existe pas de provision spécifique

Il n'existe aucune obligation particulière, à l'exception de ce qui touche aux "Prestations de libre passage".

Valeur actuelle des futures réductions des cotisations existantes sur les fonds libres

Il n'existe pas de fonds libres.

Plan Membres de Direction

Indications

2005

Cercle d'assurés/droits

Tous les Membres de Direction, au terme d'une période d'attente de 24 mois et pas avant le 40ème anniversaire. Le montant de la rente de vieillesse dépend du capital vieillesse disponible à l'âge de la retraite et du taux de transformation du capital en rente, en fonction des tarifs en vigueur en matière d'assurances collectives. Ce plan prévoit également un capital en cas de décès, des rentes en cas d'invalidité, de veuvage et pour les enfants de retraités. Le financement de ce plan est assuré en totalité par la Banque.

Réserves de cotisations existantes

Il n'existe aucune réserve de cotisations de la part de l'employeur.

Engagements résultant de la cessation de rapports de travail, lorsqu'il n'existe pas de provision spécifique

Il n'existe aucune obligation particulière, à l'exception de ce qui touche aux "Prestations de libre passage".

Valeur actuelle des futures réductions des cotisations existantes sur les fonds libres

Il n'existe pas de fonds libres.

3.7. EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN COURS

Le jour de la clôture du bilan, il ne restait aucun emprunt par obligations.

Les obligations de caisse suivantes étaient en revanche en circulation.

en milliers de CHF

Tasso	Echéance									Total
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013		
1.000 %	670									670
1.125 %	1 009	1 641								2 650
1.250 %	1 690	105								1 795
1.375 %	8 431	2 669	1 165							12 265
1.500 %	2 249	7 174	10							9 433
1.625 %	60	955	4 331	591	10					5 947
1.750 %		4 589	25 173	4 166	652					34 580
1.875 %		2 310	398	693	2 000	38				5 439
2.000 %	110	60	1 482	700	3 634					5 986
2.125 %			1 000	305	4 581		33			5 919
2.250 %			990	1 794	655	405	100	336		4 280
2.375 %			40	3 716						3 756
2.500 %		510	60	2 147	616	100	210	165		3 808
2.625 %				100	80		40	209		429
2.750 %				90			15			105
2.875 %						428	52			480
3.000 %	440	165		20	150	210	809	390		2 184
3.125 %	265	73					300			638
3.250 %	50	242	51	7						350
3.375 %	55		50	50						155
3.500 %	250			83	55					388
3.625 %	30									30
3.750 %		10								10
4.000 %	465	70	2 684	17						3 236
4.250 %		20	505	10						535
Total	15 774	20 593	37 939	14 489	12 433	1 181	1 559	1 100		105 068

3.8. CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

en CHF

	Etat à la fin de l'exercice précédent	Utilisation conforme à leur but	Modification de l'affectation	Récupération des intérêts menacés	Nouvelle constitution à la charge du compte de résultat	Dissolution au profit du compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice de référence
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	9 864 409	(1 375 301)	-	293 865	2 218 112	(1 367 293)	9 633 792
Autres provisions	22 093 205	-	-	-	990 753	-	23 083 958
Total des correctifs de valeurs et provisions	31 957 614	(1 375 301)	-	293 865	3 208 865	(1 367 293)	32 717 750

3.9. CAPITAL SOCIAL

en CHF

	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social	50 000 000	500 000	50 000 000

Le capital social n'a pas changé par rapport au 31 décembre 2004.

La Banca Popolare di Sondrio Scarl, Sondrio (Italie) détient le 100% du capital actions et des droits de vote de la Banque.

La Banca Popolare di Sondrio, Sondrio, est une Société Coopérative à Responsabilité Limitée. En tant que telle, celle-ci est soumise à une réglementation particulière du profil de son actionariat. Sur la base des dispositions législatives, aucun actionnaire ne peut détenir plus de 0.5% du capital social; pour l'inscription au livre des actionnaires, il existe la clause de consentement. En assemblée, chaque actionnaire possède une voix, indépendamment de la participation détenue. Ses titres sont cotés sur le Marché Expandi de la Bourse des valeurs de Milan.

La situation est inchangée par rapport à celle constatée au 31 décembre 2004.

3.10. JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

en CHF	2005	2004
Total des capitaux propres au début de l'exercice		
Capital social libéré	50 000 000	50 000 000
Réserve légale générale	45 055 155	38 121 105
Bénéfice au bilan	7 669 533	6 934 050
Total	102 724 688	95 055 155
Attribution à la réserve légale générale	(7 669 533)	(6 934 050)
Dividende et autres attributions prélevées sur le bénéfice de l'année précédente	7 669 533	6 934 050
Bénéfice de l'exercice de référence	8 684 907	7 669 533
Total des capitaux propres	111 409 595	102 724 688
dont:		
Capital social	50 000 000	50 000 000
Réserve légale générale	52 724 688	45 055 155
Bénéfice au bilan	8 684 907	7 669 533
Total	111 409 595	102 724 688

3.11. STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT, DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES FONDS ÉTRANGERS

en CHF	Échéance du capital							Total
	À vue	Dénonçable	Dans les 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Dans plus de 5 ans	Immobilisé	
Actif circulant								
Liquidités	21 485 451	-	-	-	-	-	-	21 485 451
Créances sur les banques	97 793 685	-	104 083 999	9 000 000	-	-	-	210 877 684
Créances sur la clientèle	-	81 597 848	162 321 687	66 855 177	26 997 250	5 500 000	-	343 271 962
Créances hypothécaires	4 068 342	99 420 749	13 893 200	89 202 670	343 513 575	24 481 483	-	574 580 019
Immobilisations financières	53 329 045	-	-	-	-	-	-	53 329 045
Exercice de référence	176 676 523	181 018 597	280 298 886	165 057 847	370 510 825	29 981 483	-	1 203 544 161
Exercice précédent	180 790 048	262 691 049	178 284 162	96 273 641	324 993 925	13 661 200	350 000	1 057 044 025
Fonds étrangers								
Engagements résultant de papiers monétaires	26 000	-	-	-	-	-	-	26 000
Engagements envers les banques	3 014 585	17 494 100	130 198 351	-	-	-	-	150 707 036
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	307 131 862	-	-	-	-	-	-	307 131 862
Autres engagements envers la clientèle	427 296 553	69 961 339	6 264 232	13 021 372	200 000	-	-	516 743 496
Obligations de caisse	40 000	709 000	749 000	14 276 000	85 454 000	3 840 000	-	105 068 000
Exercice de référence	737 509 000	88 164 439	137 211 583	27 297 372	85 654 000	3 840 000	-	1 079 676 394
Exercice précédent	338 245 326	253 192 435	281 974 921	19 042 700	42 797 000	2 910 000	-	938 162 382

3.12. CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS DES SOCIÉTÉS LIÉES ET CREDITS AUX ORGANES

en CHF	2005	2004	Variation
Crédits aux organes	3 707 483	4 725 655	(1 018 172)

Les crédits aux organismes sont des crédits hypothécaires ou lombards accordés conformément aux paramètres d'anticipation habituels. Les crédits et les engagements indiqués au bas du bilan dérivent exclusivement d'opérations interbancaires avec la Maison Mère. Les conditions d'exécution de ces transactions sont identiques à celles du marché.

3.13. RÉPARTITION DU BILAN ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

en milliers de CHF	2005		2004	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Actifs				
Liquidités	20 993	493	19 730	589
Créances sur les banques	91 391	119 487	127 725	115 400
Créances sur la clientèle	176 122	167 150	137 661	153 861
Créances hypothécaires	574 580	-	457 861	-
Immobilisations financières	3 320	50 009	2 487	41 731
Participations	408	-	350	-
Immobilisations corporelles	24 255	662	23 937	825
Comptes de régularisation	13 598	123	8 396	437
Autres actifs	7 824	94	9 548	7 087
Total des actifs	912 491	338 018	787 695	319 930
Passifs				
Engagements résultant de papiers monétaires	26	-	201	-
Engagements envers les banques	18 217	132 490	27 372	205 022
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	215 839	91 293	175 114	78 078
Autres engagements envers la clientèle	265 961	250 783	218 119	171 145
Obligations de caisse	105 068	-	63 111	-
Comptes de régularisation	10 488	606	12 013	729
Autres passifs	15 261	350	12 958	9 080
Correctifs de valeurs et provisions	32 599	118	31 958	-
Capital social	50 000	-	50 000	-
Réserve légale générale	52 725	-	45 055	-
Bénéfice de l'exercice	8 685	-	7 670	-
Total des passifs	774 869	475 640	643 571	464 054

3.14. RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS PAR PAYS OU GROUPES DE PAYS

en milliers de CHF

	2005		2004	
	Total	Part en %	Total	Part en %
Suisse	912 490	73	787 695	71
Pays OCDE	318 372	25	308 920	28
Autres pays	19 647	2	11 010	1
Total des actifs	1 250 509	100	1 107 625	100

3.15. BILAN PAR MONNAIES

en milliers de CHF

Actifs	CHF	EUR	USD	Divers	Total
Liquidités	11 714	9 028	601	143	21 486
Créances sur les banques	14 705	171 514	4 206	20 453	210 878
Créances sur la clientèle	179 467	152 387	8 951	2 467	343 272
Créances hypothécaires	574 438	142	-	-	574 580
Immobilisations financières	31 745	18 763	2 008	813	53 329
Participations	408	-	-	-	408
Immobilisations corporelles	24 401	516	-	-	24 917
Comptes de régularisation	12 526	1 137	56	2	13 721
Autres actifs	4 290	3 462	101	65	7 918
Total actif au bilan	853 694	356 949	15 923	23 943	1 250 509
Demandes de livraison dérivant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	39 785	351 721	196 999	46 194	634 699
Total des actifs	893 479	708 670	212 922	70 137	1 885 208
Passifs					
Engagements résultant de papiers monétaires	26	-	-	-	26
Engagements envers les banques	6 185	130 769	11 483	2 270	150 707
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	255 326	51 804	2	-	307 132
Autres engagements envers la clientèle	225 465	228 743	38 051	24 485	516 744
Obligations de caisse	105 068	-	-	-	105 068
Comptes de régularisation	9 596	1 303	95	100	11 094
Autres passifs	9 812	2 688	2 873	238	15 611
Correctifs de valeurs et provisions	32 599	118	-	-	32 717
Capital social	50 000	-	-	-	50 000
Réserve légale générale	52 725	-	-	-	52 725
Bénéfice de l'exercice	8 685	-	-	-	8 685
Total passif au bilan	755 487	415 425	52 504	27 093	1 250 509
Engagements dérivant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	159 820	282 924	162 853	40 626	646 223
Total des passifs	915 307	698 349	215 357	67 719	1 896 732
Position nette par devise	(21 828)	10 321	(2 435)	2 418	(11 524)

3.16. COMPOSITION DES AUTRES ACTIFS

en CHF	2005	2004	Variation
Impôts prévisionnels et TVA à récupérer	1 490 684	1 461 744	28 940
Valeur de remplacement positives des instruments financiers dérivés	4 160 762	10 011 894	(5 851 132)
Compte de compensation	2 131 624	4 309 751	(2 178 127)
Autres	134 847	851 751	(716 904)
Total	7 917 917	16 635 140	(8 717 223)

3.17. COMPOSITION DES AUTRES PASSIFS

en CHF	2005	2004	Variation
Administration fédérale des cotisations	5 839 034	3 692 801	2 146 233
Valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés	5 774 718	14 399 437	(8 624 719)
Autres	3 997 508	3 945 372	52 136
Total	15 611 260	22 037 610	(6 426 350)

4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

4.1. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

en CHF	2005	2004
Garanties prêtées et instruments analogues	78 563 919	75 695 778
Crédits documentaires	901 080	606 043
Total des engagements conditionnels	79 464 999	76 301 821

4.2. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS OUVERTS À LA FIN DE L'ANNÉE

en CHF	Valeur de remplacement positive	Valeur de remplacement négative	Montants du sous-jacent
Hedging			
Instruments de taux			
Swap (OTC) – IRS	-	2 131 624	316 421 250
Négociation			
Devises			
Contrats à terme (OTC) - Swap	3 747 397	3 273 437	362 410 536
Options (OTC)	336 424	336 424	40 224 268
Autres			
Contrats à terme (OTC)	-	-	253 802 332
Total de l'exercice de référence	4 083 821	5 741 485	972 858 386
Total exercice précédent	9 820 223	14 207 766	1 198 616 245

Sous la rubrique "Divers", sont reportées les transactions conclues avant le 31 décembre 2005, mais à régulariser en 2006, conformément au principe de tenue de la comptabilité selon la date de valeur

4.3. OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

en CHF	2005	2004	Variation
Investissements fiduciaires envers des banques tierces	402 281 661	366 089 416	36 192 245
Investissements fiduciaires envers des banques du groupe	96 610 195	138 811 483	(42 201 288)
Total	498 891 856	504 900 899	(6 009 043)

4.4. AVOIRS PATRIMONIAUX DE LA CLIENTÈLE

en milliers de CHF	2005	2004	Variation
Type de fortune			
Avoirs patrimoniaux placés dans des fonds gérés par la Banque	706.6	450.7	255.9
Avoirs patrimoniaux avec mandat de gestion	1 307.1	1 048.8	258.3
Autres avoirs patrimoniaux	2 799.3	2 400.1	399.2
Total avoirs patrimoniaux de la clientèle (dont avoirs considérés en double)	4 813.0	3 899.6	913.4
dont considérés en double	499.1	279.8	219.3
Apports / (Retraits) nets	598.1	489.6	108.5

La donnée "Autres avoirs patrimoniaux" se rapporte au montant total des avoirs déposés par la Clientèle, pour lesquels la Banque effectue en plus des services de nature administrative. Les avoirs patrimoniaux en simple garde ne sont pas concernés. La Banque calcule les apports / (retraits) nets de la Clientèle sans inclure les intérêts échus.

5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1. RÉPARTITION DES RÉSULTATS DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

en CHF	2005	2004	Variation
Opérations en devises et monnaies étrangères	5 174 397	4 717 381	457 016
Négociation de titres	(14 504)	(1 044)	(13 460)
Total	5 159 893	4 716 337	443 556

5.2. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE CHARGES DE PERSONNEL

en CHF	2005	2004	Variation
Salaires	21 669 931	19 489 564	2 180 367
Prestations sociales	3 744 798	3 563 232	181 566
Autres charges	1 146 422	1 140 736	5 686
Total	26 561 151	24 193 532	2 367 619

5.3. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

en CHF	2005	2004	Variation
Coût des locaux	5 122 960	4 521 644	601 316
Coûts de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et autres installations	4 158 707	2 565 426	1 593 281
Autres coûts	8 232 049	7 549 002	683 047
Total	17 513 716	14 636 072	2 877 644

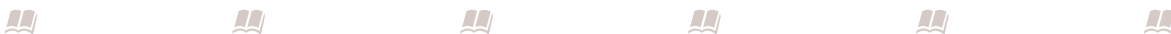
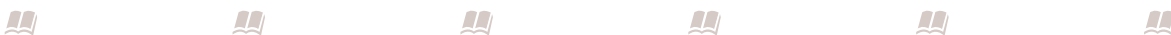
5.4. PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE ORDINAIRE ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

en CHF	2005		Total
	Suisse	Étranger*	
Résultat d'opérations sur intérêts	16 460 958	436 702	16 897 660
Résultat d'opérations en commande et de prestations de service	42 731 989	1 333 641	44 065 630
Résultat d'opérations de négociation	5 130 445	29 448	5 159 893
Résultat d'autres produits ordinaires	941 481	-	941 481
Profits nets d'opérations bancaires ordinaires	65 264 873	1 799 791	67 064 664
Frais d'exercice	41 303 427	2 771 440	44 074 867
Bénéfice brut	23 961 446	(971 649)	22 989 797

* Les données "Étranger" font référence à la succursale de la Principauté de Monaco.



Banca Popolare di Sondrio (suisse)



RAPPORT DU BUREAU DE RÉVISION

Deloitte.

Deloitte SA
Via Ferruccio Pelli 1
Casella postale 5520
CH-6901 Lugano
Tel: +41 (0)91 913 74 00
Fax: +41 (0)91 913 74 99
www.deloitte.ch

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

A l'Assemblée Générale des actionnaires de
Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) S.A., Lugano

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (pages 21 à 51) de Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) S.A. pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2005.

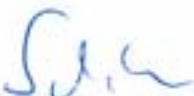
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA



Stephan Schmidli



Herbert Ott

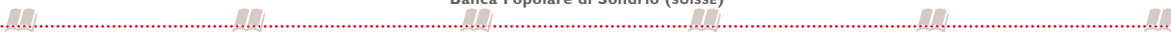
Réviseur responsable

Lugano, le 23 janvier 2006

Member of
Deloitte Touche Tohmatsu



Banca Popolare di Sondrio (suisse)



NOS PRODUITS ET SERVICES

COMPTES COURANTS

COMPTES ET LIVRETS DE DÉPÔT
ET D'INVESTISSEMENT

COMPTES À TERME ET FIDUCIAIRES

OBLIGATIONS DE CAISSE

CHANGE

FLUX PAIEMENTS

CONSULTATION EN INVESTISSEMENTS

GESTION DE PATRIMOINE

TITRES EN GARDE

OPÉRATIONS SUR DEVICES

MÉTAUX PRÉCIEUX

TRÉSORERIE

CRÉDITS COMMERCIAUX

CRÉDITS ET ENCAISSEMENTS DOCUMENTAIRES

CRÉDITS HYPOTHÉCAIRES

CRÉDITS LOMBARD

GARANTIES ET CAUTIONS

FONDS D'INVESTISSEMENT
POPSO(SUISSE) INVESTMENT FUND SICAV

PRODUITS D'ASSURANCE
GENERALI (SCHWEIZ)

ACTIVITÉS FIDUCIAIRES EN COLLABORATION
AVEC SOFIPO FIDUCIAIRE SA

PERSONAL BENEFIT

LIFE BENEFIT (3^{IÈME} PILIER)

GO BANKING

GUICHET VIRTUEL
FREE CALL 00 800 800 767 76

PRÉFACE

La partie culturelle qui accompagne le rapport d'exercice 2005 est celle qui sied le mieux à notre intention, que l'on peut qualifier de génétique, de rendre hommage à un personnage qui unit la Confédération helvétique à l'Italie. Et ce parce que la Suisse lui a donné son nom et sa naissance tandis que l'Italie est devenue sa patrie d'adoption.

Ulrico Hoepli, éditeur et libraire, est né en 1847 à Tuttwil dans le Canton de Thurgovie, et est mort à Milan en 1935. Le 24 janvier dernier a donc marqué le soixante-dixième anniversaire de sa disparition.

Il est un mot qui résume bien toute sa vie: le travail. À l'âge de quatorze ans, alors qu'il était apprenti dans une librairie de Zurich, il affina sa préparation à Lipsia, Wrocław, Vienne et Trieste avant de s'établir à Milan. À tout juste vingt ans, il débuta dans le secteur de l'édition en rachetant l'ancienne librairie de Teodoro Laengner. La vaste production de la maison Hoepli eut toujours pour but la diffusion de la culture, entendue au sens le plus large et le plus noble du terme. Ce fut donc un homme qui vécut parmi les livres: une multitude d'idées ou, de façon plus imagée et gourmande, "une confiture de pensées". Il sut allier la rigueur helvétique à l'inventivité italienne. Parallèlement à son activité d'éditeur, il se lança dans le commerce des livres anciens.

Hoepli fut un homme d'esprit et de cœur. Son activité de mécène fut toujours liée à celle d'entrepreneur de la culture. À Zurich, il créa la Fondation qui porte son nom dans le but de faciliter, grâce à des bourses et des subventions, les étudiants sans ressources. Dans le chef-lieu ambrosien, il participa généreusement au développement d'établissements culturels, et en outre, il a donné à la commune son grand Planétarium. La ville de Milan le nomma citoyen d'honneur. Ulrico Hoepli a toujours aimé le travail: une somme d'idées et d'actions sous l'enseigne de l'infinie conjugaison du verbe "faire".

J'ai eu le plaisir, ou plus exactement la joie, de rencontrer il y a quelques mois un descendant de ce personnage, en la personne de Monsieur Ulrico Carlo Hoepli, président de la Fédération des Editeurs Européens. L'intense conversation que nous avons eue, en hommage à son illustre et cher ancêtre, m'a profondément touché tant par sa teneur que pour la façon dont cela fut dit. J'en ai tiré la conviction que cette illustre et méritante lignée, dont Ulrico Hoepli est le précurseur, pourrait faire sienne cette pensée qui émane d'un esprit du passé: "J'aime le travail, j'en suis même amoureux. Je peux rester assis à le contempler pendant des heures. J'aime le garder à côté de moi et l'idée de m'en détacher me brise presque le cœur".

La Suisse lui a donné son nom, un nom qui a honoré et honore encore l'Italie.

Un grand merci à Monsieur Ulrico Carlo Hoepli, que j'ai évoqué plus haut, pour sa précieuse contribution, ainsi qu'à Madame Ada Gigli Marchetti, professeur à l'Université des Études de Milan, Monsieur Tindaro Gatani, chercheur à la Bibliothèque Centrale de Zurich, Monsieur Joseph Jung, secrétaire de la Fondation Hoepli de Zurich et Monsieur Pier Carlo Della Ferrera, bibliothécaire de Sondrio et collaborateur de la Maison Mère pour les aspects culturels de la Banque.

Lugano, janvier 2006

Le Président
Piero Melazzini